Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/08/2026 - 17432 - 2010 B 01231 - 521 515 262 - 1 BLOW

FITECO

Expertise comptable | Conseil | Audit

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTO...
17 AOUT 2026
17432

1 BLOW
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 25 CHE DE GEROCOURT
95650 BOISSY L'AILLERIE

R.C.S. : 521515262

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

1 BLOW
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 25 CHE DE GEROCOURT
95650 BOISSY L'AILLERIE
R.C.S. : 521515262

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Aux associés de la société 1 BLOW,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 1 BLOW, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, concernant l'incidence de la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif au changement de méthode comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné dans la partie « observation » du présent rapport, la note de l'annexe « règles et méthodes comptables » expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Créances clients et comptes rattachés :

Au 31 décembre 2025, les créances clients et comptes rattachés sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 779 milliers d'euros soit 7 % du total de l'actif.

Comme indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée en cas de risque d'irrécouvrabilité.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation, de suivi et de provision pour dépréciation de ces créances par la société.

Nos travaux ont notamment consisté à :

-effectuer des demandes de confirmation de soldes auprès de certains clients de la société, sélectionnés par prélèvements intuitifs, à analyser les réponses en rapprochant le solde transmis du solde des comptes auxiliaires de la société et à mettre en place une procédure alternative, à défaut de réponse ou en cas de réponse insatisfaisante, consistant en les travaux ci-après ;

-analyser l'antériorité des créances clients ainsi que le grand livre auxiliaire de l'exercice suivant afin d'isoler les créances clients anciennes et non apurées sur l'exercice suivant ;

-suivre les créances douteuses et provisions afférentes et les rapprocher des créances anciennes précédemment identifiées ;

-contrôler la cohérence des informations fournies dans le tableau des échéances de paiement du rapport de gestion avec les données issues de la comptabilité ;

-vérifier les modalités de césure des exercices en rapprochant les factures de ventes des bons de livraison, pour la fin de l'exercice en cours et le début de l'exercice suivant, et en contrôlant la présence de ces factures en factures à établir ou produits constatés d'avance le cas échéant.

-Rapprocher les factures émises entre le logiciel de facturation et le logiciel de comptabilité.

Disponibilités :

Au 31 décembre 2025, les disponibilités sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de

9 429 milliers d'euros soit 83 % du total de l'actif.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation et de justification des comptes à la clôture de l'exercice.

Nos travaux ont notamment consisté à :

-Corroborer au moyen des circularisations bancaires, les soldes des comptes à la clôture de l'exercice, les engagements et les garanties données et reçues ;

-Vérifier la cohérence des rapprochements bancaires ;

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Au 31 décembre 2025, les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 5 075 milliers d'euros soit 45 % du total du passif.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation et de suivi de ces dettes par la société.

Nos travaux ont notamment consisté à :

-effectuer des demandes de confirmation de soldes auprès de certains fournisseurs de la société, sélectionnés par prélèvements intuitifs, à analyser les réponses en rapprochant le solde transmis du solde des comptes auxiliaires de la société et à mettre en place une procédure alternative, à défaut de réponse ou en cas de réponse insatisfaisante, consistant à réaliser les travaux ci-après ;

-analyser l'ancienneté des dettes fournisseurs et le grand livre auxiliaire de l'exercice suivant afin d'isoler les dettes anciennes et non apurées sur l'exercice suivant ;

-identifier, le cas échéant, les litiges avec les fournisseurs et corroborer les faits avec la direction ;

-vérifier les modalités de césure des exercices en rapprochant les factures d'achats des bons de livraison et bons du transporteur, pour la fin de l'exercice en cours et le début de l'exercice suivant, et en contrôlant la présence de ces factures en factures à recevoir ou charges constatées d'avance le cas échéant.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition dans les délais prévus par les dispositions statutaires, en raison de la communication tardive par la société de documents et informations nécessaires à l'achèvement de nos diligences.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière, et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

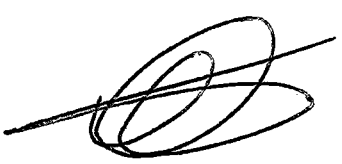
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant, fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Leu la Forêt, le 16/06/2026

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Johanne AUBRY
Associée

1 BLOW
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 25 CHE DE GEROCOURT
95650 BOISSY L'AILLERIE
R.C.S. : 521515262

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(I)						
Frais d'établissement	(II)						
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		50 980,00	50 980,00			2 017,41	0,02
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		646 657,22	376 779,24	269 877,98	2,37	79 253,99	0,63
Autres immobilisations corporelles		620 267,70	523 328,52	96 939,18	0,85	138 823,32	1,11
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes							
Immobilisations financières							
Participation							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total de l'actif immobilisé (III)		***1 317 904,92***	***951 087,76***	***366 817,16***	3,23	***220 094,72***	1,76
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres approvisionnements							
En cours de production							
Produits finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Créances							
Créances clients et comptes rattachés		779 028,98		779 028,98	6,85	1 041 317,49	8,33
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		2 000,00		2 000,00	0,02	1 537,62	0,01
. Personnel		23,03		23,03	0,00	773,18	0,01
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		277 769,00		277 769,00	2,44		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		399 984,62		399 984,62	3,52	352 476,98	2,82
. Autres		5 029,00		5 029,00	0,04		
Charges constatées d'avance		110 416,96		110 416,96	0,97	70 153,43	0,56
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
. Actions propres							
. Autres titres						5 294 061,03	42,37
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		9 429 400,68		9 429 400,68	82,93	5 515 736,08	44,14
Total de l'actif circulant (IV)		***11 003 652,27***		***11 003 652,27***	96,77	***12 276 055,81***	98,24
Frais d'émission des emprunts	(V)						

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	***12 321 557,19***	***951 087,76***	***11 370 469,43***	100,00	***12 496 150,53***	100,00

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 10 000,00)	**10 000,00**	0,09	**10 000,00**	0,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 000,00	0,01	1 000,00	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	5 987 632,33	52,66	5 131 833,99	41,07
Résultat de l'exercice	***-887 432,98***	-7,79	***953 978,34***	7,63
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***5 111 199,35***	44,85	***6 096 812,33***	48,79
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 234,71	0,01	1 072,50	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 074 563,34	44,63	4 623 858,57	37,00
Dettes fiscales et sociales	177 391,61	1,56	270 660,73	2,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	299 085,22	2,63	641 019,20	5,13
Produits constatés d'avance	706 995,20	6,22	862 727,20	6,90
TOTAL DES DETTES (III)	***6 259 270,08***	55,05	***6 399 338,20***	51,21
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***11 370 469,43***	100,00	***12 496 150,53***	100,00

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	7 000 666,78	98,59	8 809 595,49	99,13	-1 808 929	-20,52
Production vendue	100 000,32	1,41	76 935,11	0,87	23 065	29,98
Montant net du chiffre d'affaires	**7 100 667,10**	100,00	**8 886 530,60**	100,00	**-1 785 863**	-20,09
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions	3 360,00	0,05	1 420,00	0,02	1 940	136,62
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits	273 976,12	3,86	465 672,95	5,24	-191 696	-41,16
Total des produits d'exploitation (I)	***7 378 003,22***	103,91	***9 353 623,55***	105,26	***-1 975 620***	-21,11
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	3 456 350,17	48,68	4 614 817,21	51,93	-1 158 467	-25,09
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	2 556 452,26	36,00	2 733 294,93	30,76	-176 842	-6,46
Impôts, taxes et versements assimilés	14 822,14	0,21	18 299,09	0,21	-3 477	-18,99
Salaires	709 199,07	9,99	718 733,49	8,09	-9 534	-1,32
Cotisations sociales	307 470,21	4,33	294 787,46	3,32	12 683	4,30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	100 847,21	1,42	154 270,81	1,74	-53 423	-34,62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges	1 322 644,88	18,63	17 139,60	0,19	1 305 505	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***8 467 785,94***	119,25	***8 551 342,59***	96,23	***-83 557***	-0,97
(1) Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-1 089 782,72**	-15,34	**802 280,96**	9,03	**-1 892 062**	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers :						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	134 277,48	1,89	232 545,38	2,62	-98 268	-42,25
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	***134 277,48***	1,89	***232 545,38***	2,62	***-98 268***	-42,25
Charges financières :						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)						

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

FITECO VISA DU Commissaire aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change							
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements							
Total des charges financières (VI)							
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)		**134 277,48**	1,69	**232 545,38**	2,62	**-98 268**	-42,25
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)		**-955 505,24**	-13,45	**1 034 826,34**	11,64	**-1 990 331**	-192,32
Produits exceptionnels							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles				22,00	0,00	-22	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)				***22,00***	0,00	**-22**	-100,00
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				**-22,00**	0,00	**22**	-100,00
Participation des salariés	(IX)	10 100,74	0,14			10 100	N/S
Impôts sur les bénéfices	(X)	-78 173,00	-1,09	80 826,00	0,91	-158 999	-196,71
Total des Produits (I+III+V+VII)		***7 512 280,70***	105,60	***9 586 168,93***	107,87	***-2 073 888***	-21,62
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		***8 399 713,68***	118,29	***8 632 190,59***	97,14	***-232 477***	-2,68
BENEFICE OU PERTE		**-887 432,98** *Perte*	-12,49	**953 978,34** *Bénéfice*	10,74	**-1 841 410**	-193,01
(2) Dont produits concernant les entités liées							
(3) Dont intérêts concernant les entités liées							

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 370 469,43 E.

Le résultat net comptable est une perte de 887 432,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
-Provision pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
-Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
-Créances : les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 317 905

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*50 980*			*50 980*
Immobilisations corporelles	*1 205 902*	*247 570*	*186 547*	*1 266 925*
Immobilisations financières				
TOTAL	*1 256 882*	*247 570*	*186 547*	*1 317 905*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 951 088

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*48 963*	*2 017*		*50 980*
Immobilisations corporelles	*987 825*	*98 830*	*186 547*	*900 108*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*1 036 788*	*100 847*	*186 547*	*951 088*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels,licence	*50 980*	*50 980*	*0*	*de 1 à 3 ans*
Materiel industriel	*627 902*	*360 424*	*267 478*	*de 3 à 5 ans*
Materiel industriel	*18 756*	*16 355*	*2 400*	*de 3 à 10 ans*
Inst.agenc.divers	*448 432*	*364 328*	*84 104*	*10 ans*
Materiel de transpor	*62 918*	*62 918*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Mat.bureau &informat	*80 468*	*68 263*	*12 205*	*3 ans*
Mobilier	*28 449*	*27 820*	*630*	*3 ans*
TOTAL	*1 317 905*	*951 088*	*366 817*	

3.2 - Etat des créances = 1 574 252

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	*1 574 252*	*1 574 252*	
TOTAL	*1 574 252*	*1 574 252*	

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 51 402

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*44 723*
Autres créances	*5 029*
Disponibilités	*1 650*
TOTAL	*51 402*

3.4 - Charges constatées d'avance = 110 417

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*500*	*20,00*	*10 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*500*	*20,00*	*10 000*

4.2 - Etat des dettes = 6 259 270

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*1 235*	*1 235*		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*5 074 563*	*5 074 563*		
Dettes fiscales & sociales	*177 392*	*177 392*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*299 085*	*299 085*		
Produits constatés d'avance	*706 995*	*706 995*		
TOTAL	*6 259 270*	*6 259 270*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 881 986

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*1 235*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*513 144*
Dettes fiscales & sociales	*68 522*
Autres dettes	*299 085*
TOTAL	*881 986*

4.4 - Produits constatés d'avance = 706 995

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 7 100 667

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	*7 000 667*	*98,59 %*
Prestations de services	*5 340*	*0,08 %*
Produits des activités annexes	*94 660*	*1,33 %*
TOTAL	*7 100 667*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*8 850*
- TOTAL	*8 850*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*10*	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*3*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*13*	*0*

6.4 - Autres informations complémentaires

L'indemnité de départ volontaire à la retraite à l'age de 65 ans est estimée à 86 662,85 Euros à la clôture de cet exercice.
La méthode pour calculer cet engagement tient compte de l'ancienneté des salariés à l'age de 65 ans, de leur salaire estimé à cette date, de l'indemnité de départ en retraite à laquelle ils pourraient prétendre selon la convention collective "Métallurgie" ainsi que de la table de mortalité.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 51 402

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*44 723*
Clients fact. a etab(4181000000)	*44 723*
Autres créances :	*5 029*
Etat produits a recevoir(4482000000)	*5 029*
Disponibilités :	*1 650*
Intérêts à recevoir(5188000000)	*1 650*
TOTAL	*51 402*

8.2 - Charges constatées d'avance = 110 417

Charges constatées d'avance	Montant
Chges constatees d'avance(4860000000)	*110 417*
TOTAL	*110 417*

8.3 - Charges à payer = 881 986

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*1 235*
Intérêts courus à payer(5181000000)	*1 235*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*513 144*
Fournis.fact.non par(4081000000)	*513 144*
Dettes fiscales et sociales :	*68 522*
Conges a payer(4282000000)	*47 175*
Chges s/conges a payer(4382000000)	*20 691*
Etat charges a payer(4481000000)	*656*
Autres dettes :	*299 085*
Divers charges a payer(4680000000)	*119 085*
Clients rrr a etablir(4198000000)	*180 000*
TOTAL	*881 986*

8.4 - Produits constatés d'avance = 706 995

Produits constatés d'avance	Montant
Prod. constates d'avance(4870000000)	*706 995*
TOTAL	*706 995*

1 BLOW

25 CHEMIN DE GEROCOURT
ZA DES 4 VENTS

95650 BOISSY L'AILLERIE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Présenté en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Certifié Conforme à l'original

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	50 980,00	50 980,00			2 017,41	0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	646 657,22	376 779,24	269 877,98	2,37	79 253,99	0,63
Autres immobilisations corporelles	620 267,70	523 328,52	96 939,18	0,85	138 823,32	1,11
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participation						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total de l'actif immobilisé (III)	***1 317 904,92***	***951 087,76***	***366 817,16***	3,23	***220 094,72***	1,76
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	779 028,98		779 028,98	6,85	1 041 317,49	8,33
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 000,00		2 000,00	0,02	1 537,62	0,01
. Personnel	23,03		23,03	0,00	773,18	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	277 769,00		277 769,00	2,44		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	399 984,62		399 984,62	3,52	352 476,98	2,82
. Autres	5 029,00		5 029,00	0,04		
Charges constatées d'avance	110 416,96		110 416,96	0,97	70 153,43	0,56
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres					5 294 061,03	42,37
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	9 429 400,68		9 429 400,68	82,93	5 515 736,08	44,14
Total de l'actif circulant (IV)	***11 003 652,27***		***11 003 652,27***	96,77	***12 276 055,81***	98,24
Frais d'émission des emprunts (V)						

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts	(VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		***12 321 557,19***	***951 087,76***	***11 370 469,43***	100,00	***12 496 150,53***	100,00

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 10 000,00)	**10 000,00**	0,09	**10 000,00**	0,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 000,00	0,01	1 000,00	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	5 987 632,33	52,66	5 131 833,99	41,07
Résultat de l'exercice	***-887 432,98***	-7,79	***953 978,34***	7,63
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***5 111 199,35***	44,95	***6 096 812,33***	48,79
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 234,71	0,01	1 072,50	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 074 563,34	44,63	4 623 858,57	37,00
Dettes fiscales et sociales	177 391,61	1,56	270 660,73	2,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	299 085,22	2,63	641 019,20	5,13
Produits constatés d'avance	706 995,20	6,22	862 727,20	6,90
TOTAL DES DETTES (III)	***6 259 270,08***	55,05	***6 399 338,20***	51,21
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***11 370 469,43***	100,00	***12 496 150,53***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	7 000 666,78	98,59	8 809 595,49	99,13	-1 808 929	-20,52
Production vendue	100 000,32	1,41	76 935,11	0,87	23 065	29,98
Montant net du chiffre d'affaires	**7 100 667,10**	100,00	**8 886 530,60**	100,00	**-1 785 863**	-20,09
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions	3 360,00	0,05	1 420,00	0,02	1 940	136,62
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits	273 976,12	3,86	465 672,95	5,24	-191 696	-41,16
Total des produits d'exploitation (I)	***7 378 003,22***	103,91	***9 353 623,55***	105,26	***-1 975 620***	-21,11
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	3 456 350,17	48,68	4 614 817,21	51,93	-1 158 467	-25,09
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	2 556 452,26	36,00	2 733 294,93	30,76	-176 842	-6,46
Impôts, taxes et versements assimilés	14 822,14	0,21	18 299,09	0,21	-3 477	-18,99
Salaires	709 199,07	9,99	718 733,49	8,09	-9 534	-1,32
Cotisations sociales	307 470,21	4,33	294 787,46	3,32	12 683	4,30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	100 847,21	1,42	154 270,81	1,74	-53 423	-34,62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges	1 322 644,88	18,63	17 139,60	0,19	1 305 505	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***8 467 785,94***	119,25	***8 551 342,59***	96,23	***-83 557***	-0,97
(1) Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-1 089 782,72**	-15,34	**802 280,96**	9,03	**-1 892 062**	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers :						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	134 277,48	1,89	232 545,38	2,62	-98 268	-42,25
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	***134 277,48***	1,89	***232 545,38***	2,62	***-98 268***	-42,25
Charges financières :						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)						

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)						
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**134 277,48**	1,89	**232 545,38**	2,62	**-98 268**	-42,25
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-955 505,24**	-13,45	**1 034 826,34**	11,64	**-1 990 331**	-192,32
Produits exceptionnels						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles			22,00	0,00	-22	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***22,00***	0,00	**-22**	-100,00
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-22,00**	0,00	**22**	-100,00
Participation des salariés (IX)	10 100,74	0,14			10 100	N/S
Impôts sur les bénéfices (X)	-78 173,00	-1,09	80 826,00	0,91	-158 999	-196,71
Total des Produits (I+III+V+VII)	***7 512 280,70***	105,80	***9 586 168,93***	107,87	***-2 073 888***	-21,62
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***8 399 713,68***	118,29	***8 632 190,59***	97,14	***-232 477***	-2,68
BENEFICE OU PERTE	**-887 432,98** *Perte*	-12,49	**953 978,34** *Bénéfice*	10,74	**-1 841 410**	-193,01
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

1 BLOW

25 CHEMIN DE GEROCOURT
ZA DES 4 VENTS

95650 BOISSY L'AILLERIE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Certifié conforme à l'original.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 370 469,43 E.

Le résultat net comptable est une perte de 887 432,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
-Provision pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
-Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
-Créances : les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 317 905

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*50 980*			*50 980*
Immobilisations corporelles	*1 205 902*	*247 570*	*186 547*	*1 266 925*
Immobilisations financières				
TOTAL	*1 256 882*	*247 570*	*186 547*	*1 317 905*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 951 088

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*48 963*	*2 017*		*50 980*
Immobilisations corporelles	*987 825*	*98 830*	*186 547*	*900 108*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*1 036 788*	*100 847*	*186 547*	*951 088*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels,licence	*50 980*	*50 980*	*0*	*de 1 à 3 ans*
Materiel industriel	*627 902*	*360 424*	*267 478*	*de 3 à 5 ans*
Materiel industriel	*18 756*	*16 355*	*2 400*	*de 3 à 10 ans*
Inst.agenc.divers	*448 432*	*364 328*	*84 104*	*10 ans*
Materiel de transpor	*62 918*	*62 918*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Mat.bureau &informat	*80 468*	*68 263*	*12 205*	*3 ans*
Mobilier	*28 449*	*27 820*	*630*	*3 ans*
TOTAL	*1 317 905*	*951 088*	*366 817*	

3.2 - Etat des créances = 1 574 252

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	*1 574 252*	*1 574 252*	
TOTAL	*1 574 252*	*1 574 252*	

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 51 402

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*44 723*
Autres créances	*5 029*
Disponibilités	*1 650*
TOTAL	*51 402*

3.4 - Charges constatées d'avance = 110 417

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*500*	*20,00*	*10 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*500*	*20,00*	*10 000*

4.2 - Etat des dettes = 6 259 270

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*1 235*	*1 235*		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*5 074 563*	*5 074 563*		
Dettes fiscales & sociales	*177 392*	*177 392*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*299 085*	*299 085*		
Produits constatés d'avance	*706 995*	*706 995*		
TOTAL	*6 259 270*	*6 259 270*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 881 986

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*1 235*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*513 144*
Dettes fiscales & sociales	*68 522*
Autres dettes	*299 085*
TOTAL	*881 986*

4.4 - Produits constatés d'avance = 706 995

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 7 100 667

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	*7 000 667*	*98,59 %*
Prestations de services	*5 340*	*0,08 %*
Produits des activités annexes	*94 660*	*1,33 %*
TOTAL	*7 100 667*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*8 850*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*8 850*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*10*	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*3*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*13*	*0*

6.4 - Autres informations complémentaires

L'indemnité de départ volontaire à la retraite à l'age de 65 ans est estimée à 86 662,85 Euros à la clôture de cet exercice. La méthode pour calculer cet engagement tient compte de l'ancienneté des salariés à l'age de 65 ans, de leur salaire estimé à cette date, de l'indemnité de départ en retraite à laquelle ils pourraient prétendre selon la convention collective "Métallurgie" ainsi que de la table de mortalité.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 51 402

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*44 723*
Clients fact. a etab(4181000000)	*44 723*
Autres créances :	*5 029*
Etat produits a recevoir(4482000000)	*5 029*
Disponibilités :	*1 650*
Intérêts à recevoir(5188000000)	*1 650*
TOTAL	*51 402*

8.2 - Charges constatées d'avance = 110 417

Charges constatées d'avance	Montant
Chges constatees d'avance(4860000000)	*110 417*
TOTAL	*110 417*

8.3 - Charges à payer = 881 986

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*1 235*
Intérêts courus à payer(5181000000)	*1 235*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*513 144*
Fournis.fact.non par(4081000000)	*513 144*
Dettes fiscales et sociales :	*68 522*
Conges a payer(4282000000)	*47 175*
Chges s/conges a payer(4382000000)	*20 691*
Etat charges a payer(4481000000)	*656*
Autres dettes :	*299 085*
Divers charges a payer(4680000000)	*119 085*
Clients rrr a etablir(4198000000)	*180 000*
TOTAL	*881 986*

8.4 - Produits constatés d'avance = 706 995

Produits constatés d'avance	Montant
Prod. constates d'avance(4870000000)	*706 995*
TOTAL	*706 995*

1 BLOW
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 25 chemin de Gerocourt
ZA des 4 Vents
95650 BOISSY L'AILLERIE
521 515 262 RCS Pontoise

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2026
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME Résolution - Affectation du résultat
L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 887 432,98 euros de la manière suivante :
Origine
- Report à nouveau antérieur : 5 987 632,33 euros.
- Résultat déficitaire de l'exercice : 887 432,98 euros.
Affectation
- A titre de dividende 88 360 euros.
- Après un prélèvement sur le report à nouveau de 88 360 euros ce qui porte le report à nouveau créditeur à 5 899 272,33 euros
- au report à nouveau, pour un montant de – 887 432,98 euros, ce qui porte le report à nouveau à 5 011 839,35 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2026.
L'Assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.
L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.
Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2024 : 98 180 euros, soit 196,36 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 98 180 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 89 250 euros, soit 178,50 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 89 250 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 85 000 euros, soit 170 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 85 000 euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président

